

QUESTION 1 - Is the Fire System monitored ?

ANSWER 1 - YES

QUESTION 2 - For the Sprinkler testing and maintenance, the bid package has room for one technician and hours. The same goes for the Alarm testing and maintenance. Normally, you need two (2) people to perform the testing. One (1) to sit at the Fire Alarm Panels to view and reset alarms and another to physically trip the alarms at specific devices listed.

Would you prefer the proposal showcase one technician or one technician and an assistant?

ANSWER 2 - As per Additional Terms and Conditions # 5 - Only Licensed fire Systems Technicians shall perform the work.

QUESTION 3 - The Alarm tech and the Sprinkler tech both have to be specifically certified. That being, the Alarm tech is registered with the CFAA (Canadian Fire Alarm Association) and the Sprinkler tech needs to be a Red Seal Sprinkler Fitter registered to the CASA (Canadian Automatic Sprinkler Association).

Is the same certification process undertaken in the province of BC ?

ANSWER 3 - As per Additional Terms and Conditions # 5 - Only Licensed fire Systems Technicians shall perform the work.

QUESTION 4 - In certain provinces you can use electricians for the alarms and plumbers for the sprinklers.

Do we require our technicians to be specifically qualified to the CFAA and CASA standard?

ANSWER 4 - As per Additional Terms and Conditions # 5 - Only Licensed fire Systems Technicians shall perform the work.

QUESTION 1 - Le service d'incendie est-il surveillé?

RÉPONSE 1 - OUI

QUESTION 2 – Pour la mise à l'essai et l'entretien des gicleurs, le cahier de soumission permet d'inscrire un technicien et des heures. Il en va de même pour la mise à l'essai et l'entretien des alarmes. Normalement, il faut deux (2) personnes pour procéder aux mises à l'essai. Une (1) personne se tient devant les panneaux d'alarme-incendie pour voir et réinitialiser les alarmes et l'autre personne déclenche physiquement les alarmes aux appareils précisés dans la liste.

Préférez-vous que la proposition indique un technicien ou un technicien et un assistant?

RÉPONSE 2 - Selon le n° 5 des Modalités additionnelles, seuls les techniciens agréés système incendie doivent effectuer le travail.

QUESTION 3 - Le technicien d'alarme et le technicien en gicleurs doivent être tous les deux spécialement agréés. Cela étant, le technicien d'alarme est agréé auprès de l'Association canadienne d'alarme-incendie (ACAI) et le technicien en gicleurs doit être un monteur de gicleurs agréé Sceau rouge auprès de la Canadian Automatic Sprinkler Association (CASA).

Est-ce que le même processus de certification est en vigueur dans la province de la Colombie-Britannique?

RÉPONSE 3 - Selon le n° 5 des Modalités additionnelles, seuls les techniciens agréés système incendie doivent effectuer le travail.

QUESTION 4 - Dans certaines provinces, vous pouvez avoir recours à des électriciens pour les alarmes et à des plombiers pour les gicleurs.

Est-ce que nos techniciens doivent être spécialement qualifiés conformément aux normes de l'ACAI et de la CASA?

RÉPONSE 4 - Selon le n° 5 des Modalités additionnelles, seuls les techniciens agréés système incendie doivent effectuer le travail.